



SNUipp 68-FSU

19 Bld Wallach 68100 MULHOUSE

Tel: 03 89 54 92 58 Fax: 03 89 64 16 61

E-mail : snu68@snuipp.fr

Mardi 10 février 2009

Si vous rencontrez des difficultés à la lecture du mail, consultez-le en cliquant sur le lien suivant : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article1022>
si le fichier ne s'ouvre pas : copiez le lien et collez-le dans le navigateur de votre ordinateur.

SOMMAIRE

1) Les nouvelles règles du mouvement 2009

2) Un stage syndical spécial mouvement : mardi 31 mars 2009 à Mulhouse (Université de Haute-Alsace/Amphi Schutzenberger) de 9h à 16h

3) Des demi-journées d'informations syndicales spéciales « mouvement » le 1^{er} avril 2009

4) CAPD lundi 9 février 2009 : résultats stages CAPA-SH, psychologue scolaire, DEEAS 2009-2010

1) Les nouvelles règles du mouvement 2009

La CAPD entérinant les nouvelles modalités du mouvement s'est déroulée hier. Le SNUipp avec l'ensemble des organisations syndicales a fortement critiqué l'ensemble du projet de mouvement notamment les vœux de zone au 1^{er} mouvement avec la possibilité d'être nommé dans une de ces zones de manière aléatoire et cela à titre définitif, la disparition des vœux de postes précis pour le 2^{ème} mouvement, la multiplication des postes à profil avec nomination par le « le fait du Prince », la remise en cause de la réservation de postes pour les congés parentaux... Des choses intéressantes ont néanmoins été prises en compte : maintien d'une phase informatique du 2^{ème} mouvement et respect de la participation des délégués du personnel dans l'élaboration du mouvement (notamment dans les phases manuelles). Beaucoup d'incertitudes demeurent encore qui, nous l'espérons, seront levées lors de la CAPD du 13 mars.

Voici en quelques mots les éléments importants :

1) Les différentes phases :

- Saisie des vœux du 30 mars au 13 avril 2009, il n'y aura pas de nouvelle saisie pour la 2^e phase. Il s'agira de faire 30 vœux de postes précis ou de zones géographiques.

Ces vœux de zones géographiques seront de tailles variables : du département à la circonscription ou une partie de la circonscription (1/3, 1/4, 1/2) avec des informations sur le type de poste désiré (adjoint maternelle, adjoint élémentaire, ZIL, directeur, ASH,...). Ex : tous postes d'adjoint maternelle dans le sud de la circonscription d'Altkirch tous postes de ZIL sur Mulhouse

- Lors de la 1^{ère} phase du mouvement qui se tiendra le 26 mai, la personne sera nommée soit sur ses vœux de postes précis soit sur ses vœux de zone selon l'ordre émis. A priori, lorsque le collègue arrivera sur un vœu de zone et qu'il a le plus fort barème, la machine lui donnera le poste de la zone avec le type de poste désiré (maternelle, élémentaire, direction, ...) le plus demandé. Il se retrouvera donc titulaire d'un poste d'une de ses zones.

S'il n'obtient pas de postes :

il reste sur son poste s'il était titulaire,

sinon, il passe au 2^{ème} mouvement phase informatique.

- Le 2^{ème} mouvement phase informatique (fin juin à priori) : les vœux de zone seront à nouveau pris en compte de la même façon qu'à la 1^{ère} phase informatique. Si le collègue n'obtient pas de postes, il passe en phase manuelle. Si le collègue obtient un poste, il est nommé à titre provisoire pendant un an.

- Le 2^{ème} mouvement phase manuelle (30 juin) : les délégués du personnel seront présents. On reprend à nouveau les vœux de zone de la première phase et on nomme par ordre de barème. Ceux qui restent à nouveau sans poste seront nommés au 3^{ème} mouvement (fin août).
- 2) Remise en cause des postes réservés pour les congés parentaux : le poste ne sera réservé que 12 mois. Si le congé dépasse 12 mois consécutifs le collègue perd son poste de titulaire. Par contre, il aura une priorité au mouvement à son retour du congé parental. Mesure à nouveau dénoncée par l'ensemble des syndicats.
- 3) Retour des postes réservés pour les PE2 (10-12 par circonscription) pour le 2^{ème} mouvement
- 4) Les participants au mouvement seront informés individuellement des propositions d'affectation des phases informatiques avant la CAPD puis des résultats ensuite.
- 5) Fusion des brigades stages et congés : à partir de la rentrée scolaire 2009, les brigadiers « congés » et les brigadiers « stage » seront tous rattachés à une seule brigade « départementale » tout en gardant leur étiquette « stage » ou « congé »

Pour avoir de plus amples informations et plus de détails sur le mouvement 2009, [un document du SNUipp sur notre site, en cliquant ici](#).

2) Un stage syndical spécial mouvement : mardi 31 mars 2009 à Mulhouse (Université de Haute-Alsace/Amphi Schutzenberger) de 9h à 16h

Rappel : les vœux se feront du 30 mars au 13 avril 2009

Pour être informé des nouvelles modalités du mouvement, n'hésitez pas à venir à ce stage.

Programme de la journée :

Le matin : Fonctionnement du mouvement : le paritarisme, les règles du mouvement, les modalités pratiques (utilisation d'I-Prof, vœux, lecture des documents, communication des résultats...), les différentes stratégies.

L'après-midi : aides et conseils individuels avec des délégués du personnel du SNUipp élus en CAPD

Le document papier des postes du mouvement sera disponible au cours de la journée.

Pour participer à cette journée sous forme de stage syndical, il suffit d'envoyer à l'IA sous/couvert de l'IEN la [demande-type \(avant le 27 février 2009\)](#) et de nous prévenir par mail au SNUipp 68. Cette journée n'est pas comptabilisée dans les 2 demi-journées d'informations syndicales annuelles.

3) Des demi-journées d'informations syndicales spéciales « mouvement » le 1^{er} avril 2009

Afin d'aider les collègues à faire leurs vœux et pour leur apporter toutes les précisions nécessaires, le SNUipp organise (en dehors du stage de formation du 31 mars 2009) 2 demi-journées d'info. syndicales à :

Colmar : le 1^{er} avril 2009 de 9h à 12h à l'IUFM

Mulhouse : le 1^{er} avril 2009 de 9h à 12h au local du SNUipp (19 bld Wallach)

Pour y participer, il faut envoyer un courrier à votre IEN au moins 8 jours avant. [Le courrier-type est en lien ici.](#)

Vous pourrez décaler cette demi-journée d'info. syndicales des 18 heures d'animation ou des 2 demi-journées à récupérer du lundi de Pentecôte.

Une attestation vous sera remis au moment de la réunion.

4) CAPD lundi 9 février 2009 :résultats stages CAPA-SH, psychologue scolaire, DEEAS 2009-2010

[Les résultats sur notre site internet](#)

SYNDIQUEZ-VOUS TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS, pour défendre l'école publique et nos droits. [Le bulletin d'adhésion en cliquant ici](#)

Merci de diffuser ce mail à tous les collègues de votre école.

Salutations syndicales.

Consultez notre site départemental: <http://68.snuipp.fr>